



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 24991

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur les effets fâcheux possibles de l'ouverture des grandes surfaces le dimanche. Il est en effet tout à fait regrettable que cette ouverture dominicale apparaisse pour bien des familles comme la principale offre de loisirs du dimanche. Il serait possible de contrecarrer cette offre commerciale délétère par une offre sportive gratuite, une initiation aux sports grâce à des partenariats avec des associations sportives, ainsi que la gratuité d'accès aux piscines municipales au moins un dimanche par mois. De même, les animations culturelles dominicales à l'initiative des associations devraient être soutenues et favorisées dans chaque ville et village. Elle lui demande donc de prendre les dispositions nécessaires pour inciter les maires et organismes publics à mettre en place cette offre sportive et culturelle.

Texte de la réponse

Le « week-end du sport en famille » est reconduit en 2008 pour la cinquième année consécutive. Le week-end du sport en famille, est une des propositions issues du rapport « sport, adolescence et famille » présenté à la presse le 12 novembre 2003 et organisé conjointement par le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MSJSVA) et le ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. La finalité de ce week-end est de permettre à un large public de découvrir et de pratiquer des activités physiques et sportives en famille. Toutes les initiatives allant en ce sens sont encouragées (exemples : offrir des « licences familiales » à tarif préférentiel, initiative déjà prise par quelques fédérations ; donner la gratuité d'accès à certains équipements pour les familles ; sensibiliser à l'accueil des personnes handicapées lors d'activités sportives...), promouvoir l'activité physique en famille initiée par les organismes de protection sociale et les associations familiales avec les clubs sportifs locaux. Le « week-end du sport en famille » doit, par ailleurs, être appréhendé comme le « point d'orgue » d'actions développées tout au long de l'année, ou permettant d'apporter un éclairage particulier sur des initiatives valorisant la pratique sportive en famille. Ainsi la direction départementale de la jeunesse et des sports d'Indre-et-Loire organise depuis trois ans « l'été sportif en famille », opération qui, en 2008, se déroule du 23 juin au 28 septembre. D'une manière générale, la pratique sportive s'organise hors du temps scolaire et la plupart des fédérations sportives sont amenées à programmer leurs compétitions pendant le week-end. Les parents ne sont en aucun cas exclus de ces lieux de rencontres et d'échanges, et sont même au contraire toujours vivement incités à accompagner et à venir encourager leurs enfants. Ils participent aussi, s'ils le souhaitent, à l'organisation de ces manifestations dans le cadre du bénévolat au sein des clubs sportifs.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24991

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4856

Réponse publiée le : 16 septembre 2008, page 8068